



Mairie de Sayat : INFORMATION

Itinéraires de circulation

pendant les travaux d'aménagement du giratoire entre la RD450 Route de Volvic et la RD762 Route d'Argnat

Les travaux d'aménagement du carrefour giratoire à l'intersection des routes départementales 450 et 762 débuteront le 18 septembre prochain (durée probable : 4 mois).

Ces aménagements sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental du Puy de Dôme nécessiteront une modification des conditions de circulation pendant les travaux.

Les restrictions de circulation sont les suivantes :

RD450 route de Volvic: La circulation sera maintenue dans les deux sens avec la mise en place d'un alternat et d'une limitation de vitesse dans l'emprise du chantier.

Les usagers de la RD450 pourront emprunter la RD762 (sens montant) pour accéder à Argnat.

RD762 route d'Argnat côté Sud (Sayat) : La route sera barrée au droit de l'emprise du chantier 50 mètres avant l'intersection avec la rue du Château d'Eau. L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu.

Les usagers souhaitant accéder à Argnat devront :

- emprunter l'itinéraire de déviation mis en place sur la RD762 via le rond-point de Blanzat, la M2 jusqu'au giratoire de Nohanent et la RD943 "route du Cratère" (Déviation n°1),
- emprunter la RD762 jusqu'au rond-point à proximité du pôle médical, poursuivre sur la RD15 (direction Malauzat), prendre la RD796 jusqu'à la voie communale située à proximité du stade de foot de la Chaume en direction d'Argnat (Déviation n°3).

RD762 route d'Argnat côté Nord (Argnat) : La route sera barrée dans le sens descendant au droit de la zone artisanale (paysagiste, carrossier, entreprise de ravalement de façade, ...) L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu.

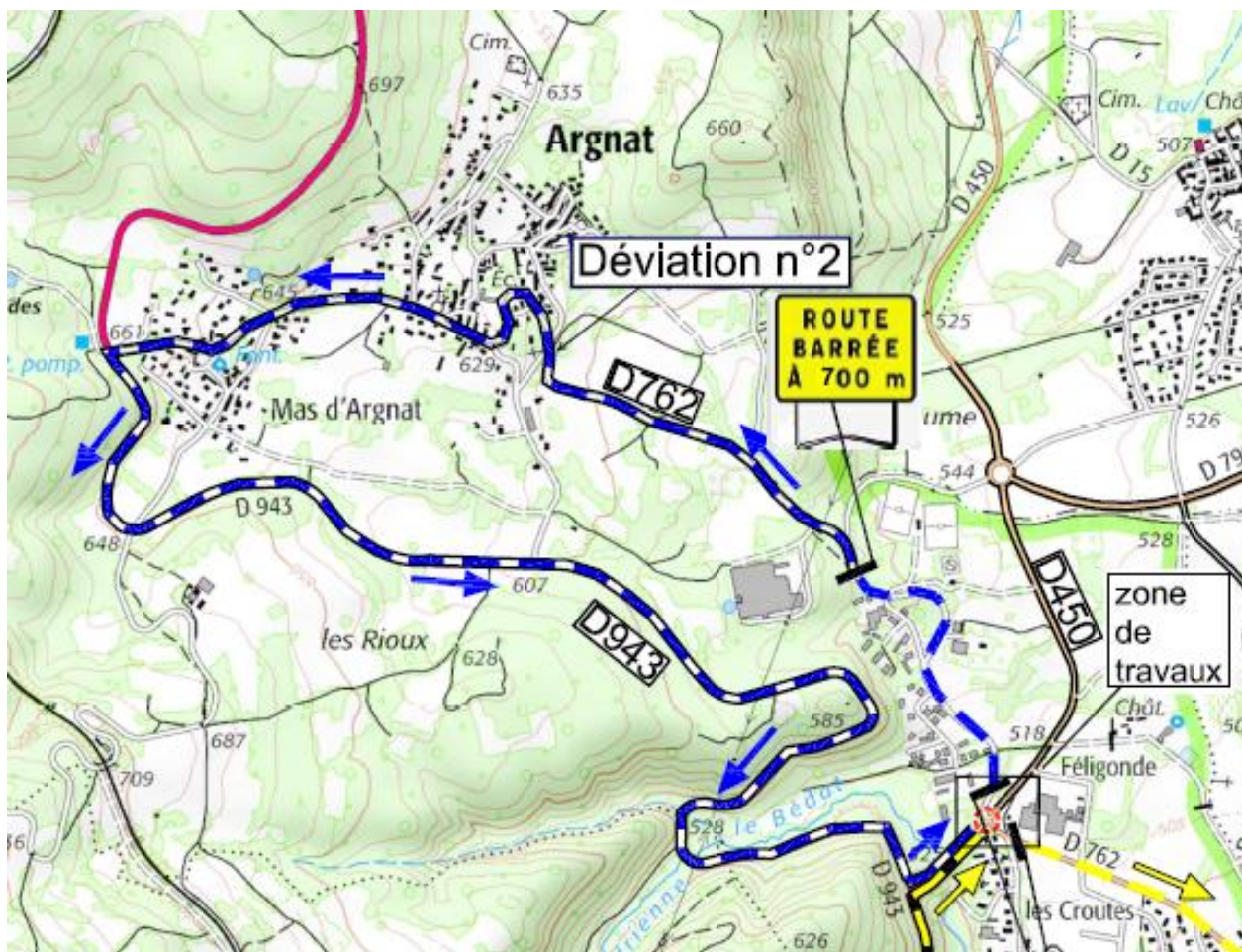
Les usagers souhaitant accéder à la RD450 ou à Sayat devront :

- emprunter la traverse d'Argnat (route de Sayat, route des Eaux) et de rejoindre la RD943 au niveau du Captage.
- emprunter la voie communale au nord (stade de foot de la Chaume) puis les RD796 et RD15 jusqu'au pôle médical.

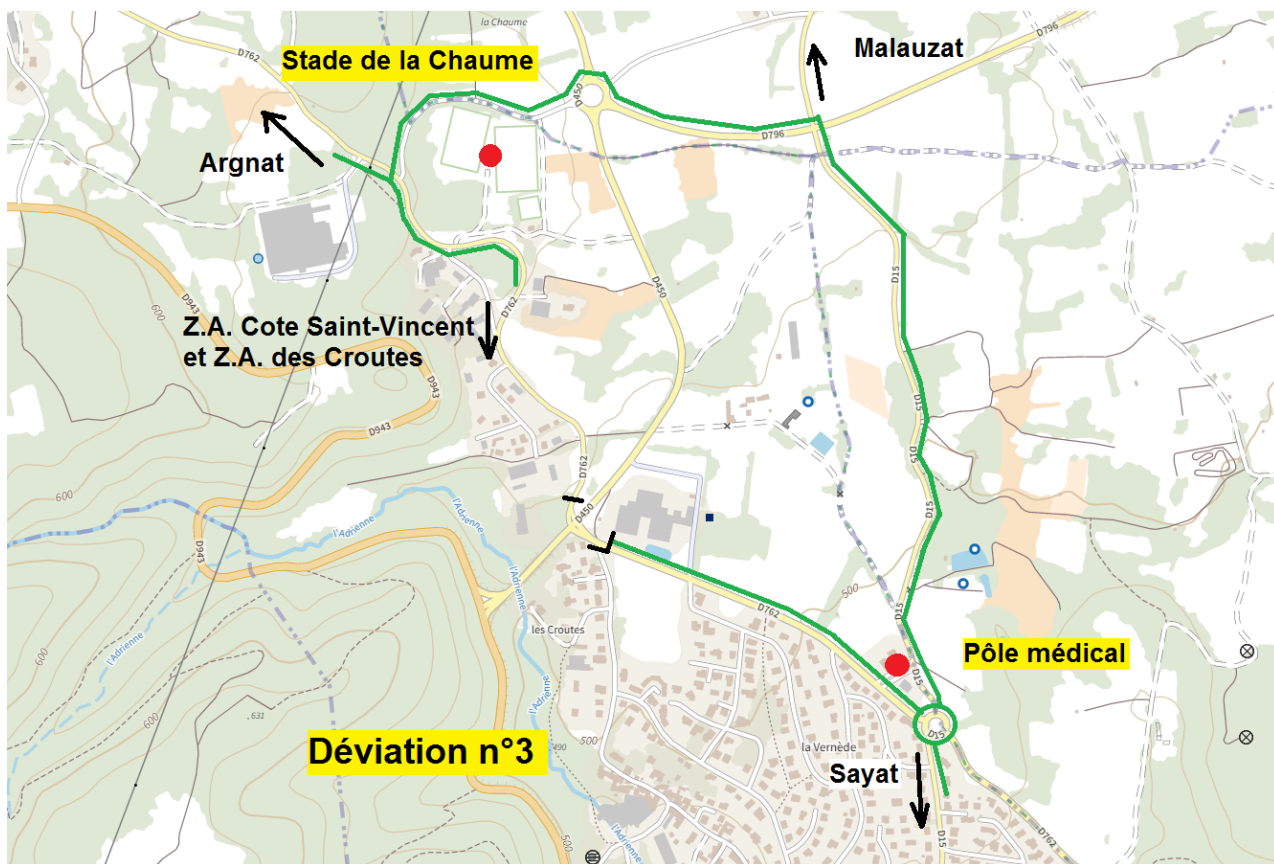
Rue du Château d'Eau : La route sera barrée au droit de l'emprise du chantier. L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu.

Les usagers souhaitant accéder à la RD762 et à la RD450 seront déviés par les rues de Champ Verdier, de la Pierre Combe et des Garennes Hautes (Déviation n°4) afin de rejoindre les autres itinéraires de déviation.

Déviation n°2:



Déviation n°3:



Déviation n°4:

